

# Pro senectute : pour la vieillesse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **15 (1985)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>



## Pour la Vieillesse

### 68<sup>e</sup> Assemblée ordinaire des délégués

C'est sous cette double bannière que s'est tenue à Lausanne, mardi 24 septembre, l'assemblée ordinaire des délégués de la Fondation suisse pour la Vieillesse-Pro Senectute, sous la présidence de M. Hans-Peter Tschudi, ancien conseiller fédéral, et en présence de délégués venus de tous les cantons suisses.

Une réunion à marquer d'une pierre blanche parce qu'elle innova en accueillant avec chaleur plusieurs représentants de la jeunesse actuelle. Brillante idée! Au surplus, l'ancienne conseillère nationale Gabrielle Nanchen fit un exposé tout à fait remarquable sur le thème «Jeunes et vieux, ensemble».

Après les souhaits de bienvenue sur terre vaudoise de M. C. Kleiber, représentant du Conseil d'Etat vaudois, le président de Pro Senectute Vaud, le

## Jeunes et vieux, ensemble...

professeur Jean Wertheimer, en une courte allocution, salua personnalités et délégués et souligna que «nous sommes tous entraînés par un même courant, l'action gérontologique n'étant efficace que si elle est enracinée dans la terre du pays où elle s'exerce.» L'orateur rappela les diverses activités de Pro Senectute Vaud, dont les principaux piliers sont l'aide et conseils, l'aide au foyer (150 000 heures par année) et le Service des loisirs disposant notamment de 35 ateliers de travaux divers, 4 centres de jour, etc. A citer aussi la gymnastique, les sports et les fédérations vaudoises et romande de clubs d'ânés (environ 10 000 membres) dont Pro Senectute assume les secrétariats.

Ces préambules furent suivis des allocutions riches en enseignements et renseignements du professeur H.-P.

Tschudi, ancien conseiller fédéral, et de Mme G. Nanchen, ancienne conseillère nationale. Ce qui permit à l'assemblée de passer sans douleur du monde de l'âge avancé à celui de la jeunesse...

Voici quelques extraits de ces deux captivants exposés

### L'avenir de l'AVS Exposé de M. H.-P. Tschudi

«La présente assemblée est placée sous la devise «Jeunes et vieux, ensemble». Nous voulons encourager, en cette année dite de la jeunesse, la

Mme G. Nanchen, le président H.-P. Tschudi et le président P. Binswanger.



compréhension réciproque, l'acceptation des particularités propres à chaque âge. Pro Senectute s'efforce d'améliorer le sort des personnes âgées, certes, mais pas unilatéralement. Elle le fait dans le cadre des intérêts de l'ensemble de la population. Tous les âges de la vie sont interdépendants.

» Les aînés doivent considérer la jeunesse avec la même fierté et la même joie que celles qu'ils montrent à leurs propres petits-enfants. Inversement, nous devons inviter la jeunesse à accorder aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âges la même considération que s'il s'agissait de ses propres grands-parents. »

## L'avenir de l'AVS

« Deux nouveaux documents officiels traitent de l'avenir plus lointain de l'AVS, à savoir le message du Conseil fédéral sur l'initiative populaire tendant à abaisser la limite d'âge à 62 ans pour les hommes et à 60 ans pour les femmes, d'une part, et le rapport d'expertise de quatre professeurs sur les perspectives de la sécurité sociale, d'autre part. Le Conseil fédéral recommande de repousser l'initiative car son acceptation aurait pour conséquence une augmentation des cotisations AVS de 1,55% du salaire. Si, en vertu du principe de l'égalité de traitement entre femmes et hommes fixé par la Constitution, la limite d'âge était uniformément portée à 60 ans, l'augmentation des cotisations devrait atteindre 2,4% du salaire. Entretient en outre en considération 1,05%, 1,8% respectivement du salaire pour la prévoyance professionnelle car une autre limite d'âge que celle adoptée par l'AVS ne peut être admise pour le 2<sup>e</sup> pilier. La charge supplémentaire qui en résulterait serait ainsi de 4% du salaire. Une

limite d'âge rigide entraînerait des injustices et la solution la meilleure pour les assurés, c'est la limite d'âge flexible. L'individu pouvant alors organiser lui-même une tranche importante de son existence, il en découlerait une indiscutable amélioration de la qualité de vie. Par ailleurs, on mettrait ainsi hommes et femmes sur un pied d'égalité. L'appréciation de la limite d'âge flexible par le Conseil fédéral est convaincante. Il est décevant de voir la commission fédérale de l'AVS/AI refuser de présenter des propositions correspondantes. Etant donné la prise de position du Conseil fédéral quant à l'initiative demandant l'abaissement de l'âge AVS, la commission fédérale de l'AVS/AI devrait remettre l'ouvrage sur le métier en vue de la 10<sup>e</sup> révision de l'AVS et présenter des variantes pour l'introduction de la limite d'âge flexible.

» Une sous-commission avait en son temps soumis à la commission de l'AVS/AI l'intéressante proposition d'introduire une anticipation de l'âge de la retraite pour les assurés dont les prestations diminuent. Malheureusement, cette requête n'a pas eu de suite. Il serait indiqué que les travailleurs de force et d'autres assurés affaiblis avant l'âge, physiquement ou psychologiquement, et qui ne remplissent pas les conditions pour l'obtention d'une rente AI, puissent bénéficier plus tôt de la retraite. »

## Equilibre financier

« Les spécialistes font ressortir qu'il sera nécessaire, aux environs de l'an 2 000, de prendre des mesures pour

Jean-Claude Gigon de Radio Suisse Romande, entouré des élèves représentant la jeunesse au sein de l'assemblée. (Photos Y.D.)

maintenir l'équilibre financier de l'AVS, cela par suite de l'augmentation du nombre de rentiers. Ils recommandent de porter à 65 ans l'âge AVS des femmes, actuellement de 62 ans. » Devons-nous vraiment nous attendre à ce que l'économie suisse croisse si peu qu'il faille avoir recours à des mesures coercitives pour les femmes si l'on veut faire face à la croissance du nombre des rentiers? Ne peut-on pas considérer avec confiance que l'économie suisse sera en mesure de supporter la charge supplémentaire due à l'évolution des structures démographiques de notre population? Le rapport d'expertise souligne la solidité de la base de l'AVS et montre que d'éventuels futurs problèmes pourront être maîtrisés. Eu égard aux buts qu'elle poursuit, Pro Senectute suivra de très près l'évolution de l'AVS, et présentera si nécessaire des propositions constructives. »

## Des progrès réjouissants

« En ce moment, c'est l'amélioration des prestations complémentaires de l'AVS et de l'AI qui est sur le tapis. Notre fondation avait présenté une requête dûment motivée tendant à d'importantes modifications de la loi sur les prestations complémentaires, car de nombreux invalides et personnes âgées nécessiteuses dépendent de prestations plus élevées. Le projet du Conseil fédéral répond dans une grande mesure à nos propositions et il a trouvé un accueil très positif auprès des Chambres. Cette image réjouissante est troublée seulement par le fait que l'entrée en vigueur de la loi ainsi révisée n'est prévue que pour le début de 1987. L'augmentation des prestations répondant à un urgent besoin social, un report pour des raisons de pur formalisme n'est pas justifiable. Si la loi dans son ensemble ne pouvait entrer en vigueur au début de la prochaine année à cause de difficultés pratiques, qu'elle le soit au moins en partie.

» Je conclurai ces propos en exprimant ma reconnaissance aux 370 collaboratrices et collaborateurs salariés et aux 1 400 bénévoles pour le travail qu'ils accomplissent au service de leur prochain. Nous ne voulons pas seulement témoigner à la jeunesse notre compréhension et notre bienveillance, mais nous voulons nous efforcer de gagner à Pro Senectute de jeunes forces, à titre volontaire ou à titre de collaborateurs rétribués. »



## «Jeunes et vieux, ensemble»

Mme Gabrielle Nanchen, ancienne conseillère nationale, exposa avec maîtrise et clarté la signification pour Pro Senectute de cette devise.

Constatation: dans notre société, beaucoup de choses séparent ces classes d'âges qui se situent aux antipodes du monde du travail. Par contre, la conférencière souligne que jeunes et vieux ont, objectivement, beaucoup de choses en commun. Les uns et les autres sont des **marginiaux** par rapport au monde des personnes dites actives. Ils sont souvent insatisfaits du présent, et pour eux, l'avenir est une inconnue. Mme Nanchen estime avec raison que jeunes et vieux devraient unir leurs forces pour contribuer à des changements tendant à une meilleure harmonie. Exemples: mieux se connaître, organiser des rencontres entre écoliers et pensionnaires de maisons pour personnes âgées; prévoir des voyages et sorties non réservés aux aînés; favoriser les relations fondées sur la réciprocité, chacun devant pouvoir donner et recevoir...

«En ce qui concerne les échanges intergénérationnels, on devrait s'inspirer de l'exemple des sociétés africaines traditionnelles où le rôle social des vieillards est pleinement reconnu» propose Mme Nanchen qui, parlant du rôle des femmes, ajoute: «Elles pourraient servir de trait d'union entre les jeunes et les vieux et s'efforcer de concrétiser, à travers leurs associations et leur action politique, les aspirations qu'elles partagent avec les uns et les autres...»

L'oratrice de conclure: «Forts, les premiers de leur expérience, les autres de leurs utopies, jeunes et vieux ont à construire ensemble une société qui réponde à leur attente. Il faut dans un premier temps abolir les barrières sociales mais aussi psychologiques existant entre eux. Bien des jeunes disent qu'ils n'aiment pas les vieux en général mais éprouvent une grande tendresse pour leurs grands-parents. Beaucoup de vieux réagissent avec peur et intolérance au comportement des jeunes mais sont pleins d'affection, de compréhension et d'indulgence à l'égard de leur petits-enfants.

» En cette Année de la Jeunesse, les vieux ne pourraient-ils pas s'efforcer de porter sur tous les jeunes le même regard que sur leurs petits-enfants ou petits-neveux et leur tendre une main amicale afin d'engager le dialogue avec eux?»

Longuement applaudi, l'exposé de Mme Nanchen, fut précédé d'une introduction de M. P. Binswanger, président du comité de direction, qui souligna l'importance du sujet traité en raison de son actualité, une actualité non dépourvue de préoccupations. Le monde a beaucoup changé ces dernières décennies...

Les jeunes étaient représentés à l'assemblée par quelques sympathiques élèves de l'Ecole de Commerce de Lausanne. Au cours des travaux de groupes, ils surent s'exprimer avec franchise, bon sens, souvent avec humour. Leurs idées résumèrent en définitive les besoins ressentis de contacts naturels, confiants et suivis avec les classes âgées. Et le président P. Binswanger put conclure ces divers travaux en en soulignant le sérieux et l'importance, ajoutant que la conférence de Mme Nanchen et les idées des jeunes seront étudiés par les comités cantonaux. Du travail pratique suivra et diverses actions seront entreprises au cours des prochaines années. Donc, pas question de se borner à d'aimables déclarations. Il y aura une suite. Et c'est fort bien ainsi.

A noter encore que le D<sup>r</sup> A. Gautier, Genève, ancien président du Conseil national, a été appelé à succéder à la vice-présidence du comité de direction, à M. Louis Guisan, ancien conseiller aux Etats, qui assumait cette charge avec distinction pendant 12 années. — g —

## ▲ VAUD

### Va et redécouvre ton pays!

**La brochure contenant le programme complet de la saison de «Va et redécouvre ton pays!» est sorti de presse. Toute personne intéressée peut se la procurer gratuitement à Pro Senectute Vaud, case postale 244, 1000 Lausanne 9. Tél. 021/36 17 21.**

### Camps de ski

**Il en va de même pour les camps de ski 1985/86. Demandez le programme détaillé à Pro Senectute Vaud, case postale 244, 1000 Lausanne 9. Ceci est valable pour tous les camps organisés par les comités Pro Senectute de la Suisse romande.**

## ▲ JURA

### Un nouveau correspondant



Nos recherches ont abouti: dès ce numéro, M. André Richon assume la chronique sociale du Canton du Jura. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe, essentiellement pour les pages de Pro Senectute.

Né en 1927, André Richon est professeur à l'Ecole supérieure de commerce à Delémont. Correspondant du «Démocrate», historien, président d'organismes touristiques, M. Richon est vivement intéressé par les questions sociales et il est bien décidé à travailler en faveur des aînés, étant à la disposition de ceux qui voudraient se faire entendre. Son adresse: route de Domont 43, case postale 242, 2800 Delémont. Tél. 066/22 18 28.

### De bonnes nouvelles!

**Pro Senectute a déjà relancé les cours de danse et de natation. Si vous avez manqué le moment de vous inscrire, consolez-vous en attendant l'annonce des cours de janvier. Lisez la presse régionale, ou adressez-vous directement à nos bureaux (tél. 22 30 68/22 64 36).**

**Le Parlement jurassien a accepté le décret concernant l'organisation gérontologique, en première lecture, le 12 septembre 1985. Nos idées ont passé, ce qui veut dire en clair que toutes les autres possibilités seront mises en œuvre avant qu'une personne âgée ne soit «placée» dans un home, aussi attrayant soit-il!**

La deuxième lecture est prévue pour le 24 octobre. Simple formalité. D'ores et déjà, les départements concernés (Santé publique, P. Boillat, Aide sociale, M. R. Jardin) préparent la réorganisation. Nous vous en parlerons avant la fin de l'année.

**Le plus misérable de nos homes, celui du Bon-Secours, à Charmoille-Miserez, sera agrandi et rénové. Un crédit de plus de 2 millions a été voté par le Parlement jurassien.**

A. R.

## ▲ BIENNE

### A Pro Senectute

Mme Nicole Guillermin est depuis le 1<sup>er</sup> septembre responsable du centre de Bienne. Elle remplace M. Haerberli. En fin d'année, nous ferons plus ample connaissance. En attendant, nous lui disons simplement: soyez la bienvenue!

La collaboration Pro Senectute — Université populaire continue. Du programme 85-86, nous citons: «Afin de favoriser un rapprochement entre les deux groupes linguistiques, nous avons organisé une dizaine de cours bilingues. Nous y avons été encouragés par des réactions très positives après les tentatives de ces deux dernières années».

E. H.

## ▲ JURA BERNOIS

### Pour tous les aînés!

Pour la troisième fois, l'Association des clubs d'aînés du Jura bernois et Bienne romande a le plaisir d'annoncer sa traditionnelle grande rencontre automnale. Celle-ci se déroulera le samedi après-midi **23 novembre** à Sonceboz. Retenez d'ores et déjà cette date et parlez-en autour de vous!

Si l'ensemble du programme ne peut pas encore être dévoilé, l'Association des clubs annonce qu'elle a pu s'attacher les services de l'animateur-chanteur «Moineau», celui-là même que vous avez pu apprécier ce printemps à Reconvilier lors d'une matinée récréative avec la Radio Suisse Romande, ce même «Moineau» que vous pouvez entendre tous les dimanches matin à 8 h 15 sur la «Première» de RSR dans l'émission «Rétro, vous avez dit Rétro?» Donc réservez le 23 novembre! De plus amples renseignements vous seront communiqués ultérieurement.

**«Aînés»  
renseigne et divertit.  
Faites-le connaître  
autour de vous!**

## ▲ VALAIS

### Les aînés en fête à Martigny

Comme toutes ces années dernières, le Comptoir de Martigny consacra une des 10 journées de sa durée aux aînés valaisans. Et ce fut, une fois de plus, un très beau succès. Dans l'enceinte de la grande manifestation, la présence de Pro Senectute fut permanente grâce au stand fort bien conçu, aménagé avec goût par Mme Colette Ravera et son équipe. La journée du 1<sup>er</sup> octobre fut à la fois celle du 3<sup>e</sup> âge et celle de la commune de Champéry et des Portes du Soleil. Un programme séduisant attira un grand nombre de personnes âgées venues de toutes les régions du canton, et comportant la visite de l'exposition Paul Klee et du Musée de l'automobile à la célèbre Fondation

Gianadda; une conférence de M. Maurice Casanova, professeur au glossaire des patois de la Suisse romande à Neuchâtel, sur les patois valaisans et romands. Le Crédit Suisse collabora au succès de la journée en offrant les cartes journalières et en assumant les frais de transport de la Fondation Gianadda au Comptoir où un joyeux apéritif-musette fut apprécié par tous.

La fête fut — ce n'est assurément pas très original en Valais! — présidée par un soleil éclatant.

Empêché d'assister à la journée par le bouclage du journal, le rédacteur promet de se «venger» l'an prochain.

## ▲ TESSIN

### In vacanza con Pro Senectute Ticino spiagge italiane e montagna trentina

Pro Senectute Ticino che, anche nel programma «vacanze al mare e in montagna» non persegue fini di lucro e si vale di un'esperienza ben collaudata e perfezionata di continuo, pure quest'anno ha offerto agli anziani combinazioni veramente vantaggiose sulle spiagge italiane del Tirreno e dell'Adriatico e nel salubre clima montano del Trentino in una valle alta sopra il Lago di Garda.

**Lignano-Pineta** sul dorato litorale fra Venezia e Trieste; **Viareggio**, rinomata stazione della Versilia, che ha alle spalle le molteplici attrattive paesagistiche e storico-artistiche della Toscana; **Gabicce-Mare**, una delle perle della costa marchigiana: ecco le residenze, in alberghi tranquilli e ospitali, dei partecipanti alle vacanze al mare. I soggiorni dei 90 iscritti ai primi due turni balneari, si sono svolti in giugno, con l'attenta presenza di 3 persone addette a ciascun gruppo e all'insegna della serenità e del relax, nella vivace atmosfera delle spiagge italiane, ancor più simpatiche a inizio e fine stagione. Non sono mancate le «divagazioni» turistiche che hanno portato i «vacanzieri» di **Lignano Pineta** a Pordenone, Udine, Aquileja, Grado, Castel Monte.

Da **Viareggio** invece le gite hanno avuto per meta l'aspra Garfagnana, con visita alle Grotte del Vento, e la dolce campagna toscana, dove ogni panorama è un quadro, con soste in città e borghi ammantati di bellezza e di storia, come Siena, Lucca, San Gimignano, ecc. Dal verde silente di **Pieve di Ledro** in Trentino i 42 partecipanti, sempre assistiti da due solerti accompagnatrici, sono scesi, costeggiando la splendida riva del Lago di Garda, verso l'ondulata distesa che, durante il Risorgimento italiano, fu campo di battaglia per scontri sanguinosi fra le truppe italo-francesi e austriache a Solferino e S. Martino. Altra meta turistica di Pieve di Ledro: Madonna di Campiglio, nelle Dolomiti di Brenta, in una cornice di montagne, di pinete e di prati smeraldini, tutte le attrattive di rinomata stazione di villeggiatura estiva e invernale.

Anche gli ultimi turni al mare, favoriti da un tempo eccezionalmente radioso e caldo, si sono svolti su spiagge ormai più tranquille. Salutari le passeggiate lungo il mare godibile, nelle giornate diventate più brevi, anche nelle albe luminose, nei pomeriggi ventilati e nei crepuscoli di perla, caratteristici delle coste mediterranee.